

**Sous le parrainage de
François de Rugy, Vice président de l'Assemblée Nationale
et Philippe Bies, député du Bas Rhin**

Colloque « la biodiversité s'invite au jardin »

**Mercredi 12 octobre
15h – 20h**

Assemblée Nationale, 101 rue de l'Université 75007 Paris

Ouverture par François de Rugy, vice président de l'Assemblée Nationale ou Philippe Bies, député du Bas-Rhin

1^{ère} table ronde :

Hommes et sociétés de savoir : un rôle déterminant dans la dynamique de la biodiversité sauvage et domestique au jardin ?

Les jardins sont le fait de l'activité des hommes.

Or, trop souvent, l'expression « jardinier du dimanche » vient disqualifier les savoir faire, l'investissement, les compétences, l'expertise, les échanges, de celles et ceux qui jardinent en conscience.

Les jardinière-s sont des acteurs, des experts de la préservation de la biodiversité comme des ressources génétiques.

Certains d'entre eux sont à l'origine d'actions remarquables, par exemple Gérard Mallet en faveur du Chou de Saint-Saëns (Seine-Maritime), ancienne variété normande de choux.

Le colloque sera un moment privilégié pour mettre en avant quelques unes de ses « histoires remarquables ».

Bien sûr il y a les hommes, et il y a les structures qui concentrent les expertises et les savoirs.

Pour valoriser les premiers, il importe de compter sur les secondes... comme la SNHF.

Parlementaire témoin :

- Jean-Paul Chanteguet, député de l'Indre, Président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

Panelistes pressentis :

- Jean-Sébastien Griffaton, Directeur de Radis et Capucine
- Yvette Dattée, présidente du Conseil Scientifique de la SNHF
- Antoine Jacobson, Responsable du Potager du Roi, Ecole Nationale Supérieure du Paysage
- Mathilde Bonnard, Déléguée générale de Jardinot

2^{ème} table ronde :

Jardins privés et associatifs : leur intégration dans les trames vertes ?

Comment faire des jardins des maillons des espaces de continuité écologique ?

Qu'il s'agisse de la ville (corridors écologiques) ou du milieu rural, il s'agira très concrètement de faire le tour des conditions à remplir pour insérer les jardins dans les corridors écologiques afin d'en faire des éléments constitutifs des trames vertes.

Ces conditions peuvent relever du champ réglementaire, de celui des « bonnes pratiques », de l'information – sensibilisation, comme des synergies à développer entre services espaces verts des villes et jardiniers ou encore entre tous les acteurs de la biodiversité : collectivités, professionnels du paysage, agriculteurs, forestiers, associations de jardiniers, professionnels du jardin (y compris distributeurs), et les jardiniers eux-mêmes.

Il peut aussi être pertinent de s'interroger sur la manière de respecter le caractère privatif du jardin tout en assurant sa connexion sur une trame verte, relevant d'une gestion collective.

Parlementaire témoin :

- Geneviève Gaillard, députée des Deux Sèvres *, Présidente du Comité National Trame Verte et Bleue

Panelistes pressentis :

- Patrick Lorie, Président de la FNMJ
- Gil Melin, ancien Président de la FNJFC, adjoint au maire de Ris Orangis chargé du développement durable
- Jacques Soignon, Directeur du Service Espaces Verts et Environnement de la Ville de Nantes
- *Un-e représentant-e des Jardins de Noe ou d'Ecocert**

3^{ème} table ronde :

Biodiversité et mieux vivre : l'aménagement de la ville de demain ?

La ville est confrontée à une double exigence, qui peut apparaître contradictoire : se densifier, tout en faisant plus de place au végétal. Pour y vivre mieux.

S'ajoute à cette injonction paradoxale l'enjeu de construire des espaces végétalisés respectueux de la biodiversité.

Les aménageurs, les bailleurs, sont donc confrontés à des impératifs nouveaux en matière de végétalisation ou sont porteurs de projets visant à articuler respect de la biodiversité, vivre mieux, lien social. Quels facteurs clés de succès mettre en avant à partir d'expériences récentes, réussies ou non ? Quelle place accorder aux espaces non jardinés ? aux arbres remarquables ? Quel rôle aura la nouvelle Agence Française de la Biodiversité pour faciliter les réponses à ces questions ? L'ouverture des organes de gouvernance des politiques publiques en matière de biodiversité à ces enjeux et à ceux qui les portent sera-t-elle favorisée ?

Parlementaire témoin :

- Viviane Le Dissez, députée des Côtes d'Armor *

Panelistes pressentis :

- Jean-Pierre Bouanha, architecte – urbaniste
- *Pénélope Komitès, Adjointe à la Maire de Paris en charge de la biodiversité urbaine et des espaces verts**
- Patrick Mioulane, Président de PromoJardin
- Frédéric Weisz, adjoint au Maire de Dieppe, chargé du développement durable, représentant de « Villes de France »

Présentation du Manifeste « jardin et biodiversité »

Un manifeste « jardin et biodiversité » regroupera les propositions du Pacte pour le Jardin sur ces thématiques.

Il sera présenté par Christophe Juif, Président du Pacte pour le Jardin.

Conclusion par Philippe Bies, député du Bas-Rhin ou François de Rugy, vice président de l'Assemblée Nationale

* à confirmer

Accès libre sur inscription préalable par mail adressé à pacte.jardin@gmail.com mentionnant vos prénom + nom + date et lieu de naissance (règlement de sécurité de l'Assemblée Nationale oblige) ainsi que votre fonction et votre organisation de rattachement